

## **NOS PROPOSITIONS... POUR AVANCER VERS UNE EUROPE FÉDÉRALE**

L'Europe traverse une période de turbulence et d'incertitude. La longue crise financière a conduit à la stagnation économique, au chômage et à la fragmentation politique. La crise a également mis en évidence les défauts de conception de l'Union économique et monétaire, la faiblesse des institutions de l'Union européenne, le manque de volonté pour poursuivre l'intégration européenne et un manque de solidarité entre États membres. En raison de ces défauts et d'une certaine confusion entre structures, les partisans d'une intégration européenne plus poussée ont perdu la confiance de nombreux citoyens. Pour que le projet européen survive et qu'il garantisse notre prospérité à tous ainsi que la promotion de nos intérêts dans le monde, nous devons retrouver ensemble le chemin de l'unité économique et politique. Nous croyons profondément qu'une Europe fédérale disposant d'institutions démocratiques est la seule manière de répondre à ce défi.

### **DE LA ZONE EURO À UNE UNION BUDGÉTAIRE ET ÉCONOMIQUE**

---

Nous croyons que le processus de construction d'une union fédérale européenne s'engage à partir de la zone euro et des États qui envisagent sincèrement de la rejoindre. La zone euro doit disposer de sa propre capacité budgétaire, mue durablement par des ressources propres. Des mécanismes de taxation appropriés et de nouvelles formes de titres de créance sont indispensables au niveau européen. Certaines ressources devraient être utilisées pour porter assistance à des États en difficulté, financer des projets pouvant profiter à l'ensemble de l'Europe et promouvoir une stabilisation macroéconomique et la croissance.

### **DÉMOCRATIE EUROPÉENNE**

---

Pour approfondir l'intégration budgétaire, il faut avancer vers une union politique. On peut progresser sans modifier les traités européens existants. Mais à un certain moment, il faudra bien les réviser afin de blinder les avancées. Un nouveau traité devra améliorer la capacité de l'Union à jouer son rôle sur la scène internationale. Les pouvoirs exécutifs résiduels détenus par le Conseil européen doivent être transférés à la Commission européenne. Les prises de décisions à la majorité qualifiée devraient devenir la norme tant au Conseil de l'Union européenne qu'au Conseil européen. La fonction du Conseil européen devrait consister à piloter et à gérer le Conseil « des ministres » (de l'Union européenne), lequel devrait devenir la seconde chambre législative de l'Union, constituée de représentants permanents. Il faut introduire de la souplesse dans toutes les décisions qui ne concernent que la zone euro.

### **DES EUROPÉENS UNIS SUR LA SCÈNE MONDIALE**

---

Aussi longtemps que la politique étrangère, de sécurité et de défense dépendra de la volonté politique, des financements et de la disponibilité de chacun des États membres, il en résultera inévitablement des divisions et finalement l'inaction. Les politiques, les initiatives et les actions européennes devraient être décidées démocratiquement au niveau européen, reposer sur des capacités et une interopérabilité européennes améliorées, et être financées par un budget européen approprié. Les États membres qui veulent avancer peuvent commencer par établir une coopération structurée permanente. Une entité structurée devrait comprendre au moins un état-major opérationnel et une force de réaction rapide de taille suffisante. Les budgets de défense nationaux pourraient être mis en commun dans un fonds européen. On devrait promouvoir une approche intégrée de la défense européenne.

### **UNE VASTE UNION AVEC UN NOYAU SOLIDE**

---

On ne peut contraindre les États de l'UE à s'unir au sein d'une Europe fédérale contre leur gré. Mais, en même temps, on ne peut accorder à ces États le droit de choisir ce qui les intéresse dans l'UE, tout en empêchant les autres d'avancer vers une plus grande intégration. Une nouvelle catégorie d'adhésion à l'UE, avec participation limitée à ses institutions, pourrait être proposée comme alternative à ceux qui ne souhaitent pas rejoindre une Union fédérale. Il faut introduire des procédures souples et démocratiques permettant à l'avenir d'amender les traités, qui devraient entrer en vigueur une fois ratifiés par le Parlement européen et une majorité qualifiée des États.